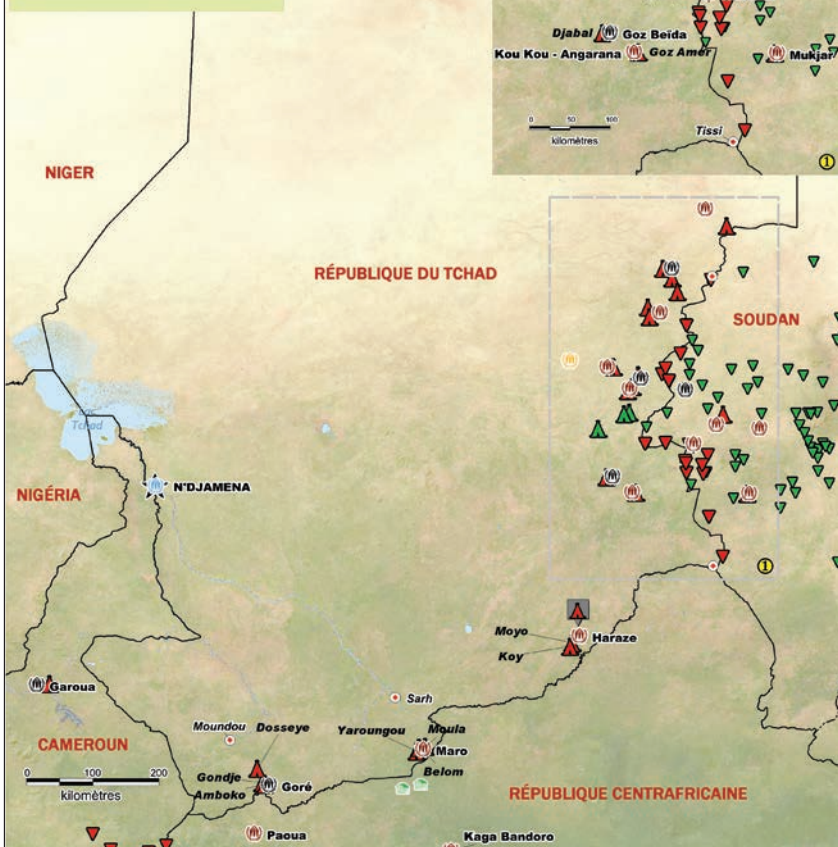


TCHAD

- ★ CAPITALE
- (M) Bureau par pays / Bureau national
- (M) Bureau de liaison du HCR
- (M) Sous-délégation du HCR
- (M) Bureau de terrain du HCR
- (M) Centre logistique
- (M) Unité de terrain du HCR
- (M) Centre régional de services du HCR
- (M) Camp de réfugiés
- (M) Localisation de réfugiés
- (M) Camp de déplacés internes
- (M) Localisation de déplacés internes
- (M) Communauté de déplacés internes
- (M) Ville / Lieu d'intérêt
- Frontière internationale
- Frontière indéterminée



Présence du HCR en 2012	
Nombre de bureaux	12
Effectifs totaux	399
Internationaux	57
Nationaux	303
VNU	30
Autres	9

Partenaires

Partenaires d'exécution Partenaires opérationnels

- Organismes gouvernementaux :**
Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés
- ONG :**
African Initiative for Relief and Development ; *Africare E.-U.* ; Association pour le développement économique et social (ADES) ; Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad ; Association tchadienne pour le développement (CHORA) ; *Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina* ; Bureau d'Appui Santé et Environnement (BASE) ; CARE Canada ; Centre de support en santé internationale au Tchad ; *Christian Outreach Relief and Development, R.-U.* ; Comité international de secours ; *Cooperazione Internazionale, Italie* ; Croix-Rouge tchadienne ; *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* ; Fédération luthérienne mondiale, Suisse ; *Hebrew Immigrant Aid Society, E.-U.* ; *International Medical Corps, R.-U.* ; Intermon Oxfam ; *Internews* ; Service jésuite des réfugiés ; *Refugee Education Trust* ; Secours catholique pour le développement, Tchad ; Tchad Solaire
- Organismes gouvernementaux :**
Ministère de l'Action sociale, de la Famille et de la Solidarité nationale ; Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation professionnelle supérieurs ; Ministère de l'Enseignement fondamental et de l'alphabétisation ; Ministère de l'Environnement et des Ressources halieutiques ; Ministère de l'Hydraulique urbaine et rurale ; Ministère de la Justice, Garde des Sceaux ; Ministère de la Santé publique ; Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation ; Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation ; Ministère des Enseignements et de la Formation professionnelle secondaires ; Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale ; Ministère du Développement pastoral et des Productions animales
- ONG :**
Action contre la Faim, Agence française de développement, Croix-Rouge suédoise
- Autres :**
Banque mondiale, BCAH, FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF

| Aperçu |

Faits marquants

- En 2012, le Tchad a souffert d'inondations dévastatrices qui ont fait plus d'un demi-million de sinistrés d'un bout à l'autre du pays. La catastrophe a rendu les camps de réfugiés de Yaroungou et de Moulou, dans le sud du pays, inhabitables. Le HCR a donc relogé les réfugiés centrafricains dans un nouveau camp situé à Bélom.
- L'opération du HCR au Tchad a fourni des services de transport, des articles non alimentaires et des abris à plus de 3 100 nouveaux arrivants en provenance de République centrafricaine. Les réfugiés ont été intégrés avec succès dans des camps existants, situés dans le sud du Tchad.
- Le HCR a aidé près de 9 000 déplacés internes à regagner leurs villages d'origine dans l'est du Tchad, en assurant leur transport et en leur fournissant des articles non alimentaires, ainsi que des kits pour construire des abris. Au total, 35 000 déplacés internes sont rentrés chez eux et 90 000 ont opté pour l'intégration sur place.
- Plus de 1 700 Tchadiens réfugiés au Cameroun ont reçu une assistance, sous forme de transport et d'indemnités en espèces, pour regagner leur pays de leur plein gré.

- Le Détachement intégré de sécurité s'est employé à garantir la sécurité des réfugiés, des déplacés internes et des humanitaires au Tchad, en assurant le suivi des cas de banditisme et en fournissant des escortes régulières jusqu'aux camps.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes relevant de la compétence du HCR en 2012 étaient : les réfugiés soudanais ayant fui le conflit au Darfour en 2003-2004 ; les réfugiés centrafricains ayant fui les combats qui troublaient le nord de leur pays en 2003-2004 et d'autres réfugiés centrafricains ayant afflué en plus petit nombre depuis cette date ; et quelque 9 000 personnes (sur 35 000) déplacées dans l'est du Tchad en 2007 et ayant regagné leur localité d'origine en 2012.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	307 000	291 000	56	58
	Rép. centrafricaine	65 900	58 400	54	59
	Libye	500	-	-	-
	Pays divers	360	360	35	32
Demandeurs d'asile	Pays divers	180	180	22	16
Déplacés internes	Tchad	90 000	90 000	-	-
Déplacés de retour et apparentés	Tchad	35 000	8 900	-	-
Réfugiés rapatriés ¹	Cameroun	1 700	1 700	50	48
	Pays divers	20	10	50	48
Total		500 660	450 550		

¹ La ventilation démographique concernant les rapatriés se rapporte à un total de 1 720 réfugiés tchadiens rapatriés.

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Processus de protection et documents adéquats

- Le HCR a coopéré avec les autorités pour délivrer des actes de naissance aux réfugiés centrafricains nouveau-nés. Quelque 85 pour cent des nouveau-nés ont reçu des actes de naissance en 2012, ce qui représente une forte hausse par rapport aux 29 pour cent de l'année 2011.
- Suite aux campagnes d'enregistrement entreprises dans tous les camps du sud du Tchad, la proportion de réfugiés centrafricains enregistrés à titre individuel dans le pays est passée de 22 pour cent en 2011 à 90 pour cent en 2012.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a offert aux autorités des conseils techniques pour rédiger la loi sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui sera probablement adoptée en 2013.
- Le Gouvernement a créé un Groupe de travail interministériel pour traiter certaines questions clés, telles que la délivrance d'actes de naissance aux réfugiés soudanais nés au Tchad, la réinstallation des réfugiés soudanais et les efforts destinés à améliorer l'autonomie des réfugiés centrafricains.
- Le HCR a collaboré avec le Gouvernement sur la stratégie nationale de protection de l'enfance.
- Aucun cas de refoulement n'a été signalé en 2012.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Grâce au Fonds spécial du Haut Commissaire pour les activités destinées aux victimes de violences sexuelles et

sexistes (VSS), le HCR a été en mesure d'aider 85 pour cent des réfugiés soudanais et 75 pour cent des réfugiés centrafricains victimes de VSS en 2012, alors que ces proportions n'étaient respectivement que de 27 et 32 pour cent en 2011.

- Plus de 21 000 jeunes réfugiés soudanais déscolarisés ont participé à des formations professionnelles et à des activités sportives et récréatives, de sorte que le chiffre cible du HCR, qui était de 15 000 jeunes réfugiés, a été dépassé de 40 pour cent.
- Les campagnes de sensibilisation aux droits de l'enfant menées dans les camps de réfugiés soudanais et centrafricains ont permis de convaincre les membres de ces communautés de jouer un rôle plus actif dans la protection des enfants, en particulier des enfants déscolarisés ou séparés de leurs parents.

Besoins de base et services essentiels

- Les taux bruts de mortalité sont restés inférieurs au taux de référence, qui est de 0,75/1000 personnes par mois, puisqu'ils se sont élevés à 0,2 chez les réfugiés soudanais et à 0,3 chez les réfugiés centrafricains.
- Les taux de mortalité des moins de cinq ans sont restés inférieurs au taux de référence de 1,5, puisqu'ils se sont élevés à 0,7 décès/1 000/mois chez les réfugiés soudanais et à 1,1 chez les réfugiés centrafricains.
- Les efforts déployés pour sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation pour les filles ont permis de faire passer à plus de 50 pour cent la proportion de filles scolarisées dans le primaire dans les camps de réfugiés soudanais.

- Le HCR a, avec succès, recommandé aux ministères tchadien et soudanais de l'Éducation d'autoriser les élèves réfugiés soudanais à se présenter aux examens nationaux soudanais dans les camps du Tchad.
- Plus de 4 800 déplacés internes vulnérables, regagnant leur village d'origine, ont reçu des kits de matériaux pour abris. Près de 1 800 déplacés internes ont appris à mieux maîtriser les techniques de construction des abris grâce à une formation.
- Tous les réfugiés centrafricains ont reçu 20 litres d'eau potable par personne et par jour, ce qui correspond à la norme minimale.
- Le pourcentage de réfugiés soudanais utilisant des énergies renouvelables est passé de 18 à 25 pour cent entre 2011 et 2012, ce qui a permis de réduire l'impact sur l'environnement.

Autonomisation et autogestion communautaires

- Plus de 11 000 réfugiés centrafricains et plus de 22 000 réfugiés soudanais ont reçu des kits de production, destinés à faciliter l'exécution des travaux agricoles et des activités d'élevage, et à renforcer ainsi leur autosuffisance.
- En ce qui concerne la plus grande participation des femmes dans les structures de gestion communautaires, des progrès remarquables ont été accomplis dans le camp de Goré, où environ 40 pour cent des membres des structures de direction étaient des femmes à la fin de l'année. Les femmes ont également joué un rôle important dans l'amélioration de l'assiduité scolaire et dans l'organisation des distributions alimentaires dans les camps.

Solutions durables

- Le HCR a participé à des réunions tripartites avec les Gouvernements tchadien et soudanais afin de discuter du rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais au Darfour. Cependant, les réfugiés ont été réticents à rentrer, en raison de l'instabilité qui persistait dans les régions de retour.
- Des réunions transfrontalières ont été organisées avec le bureau du HCR en RCA afin de débattre d'un éventuel rapatriement librement consenti des réfugiés centrafricains. Cependant, les affrontements qui ont opposé les forces rebelles aux forces gouvernementales en décembre 2012 ont mis un terme à tous les projets de rapatriement.
- En raison de l'instabilité observée dans les pays d'origine, le HCR a cherché à renforcer l'autosuffisance et les moyens de subsistance des réfugiés soudanais et centrafricains, en mettant l'accent sur les activités agricoles et d'élevage, ainsi que sur les projets générateurs de revenus.
- Plus de 600 réfugiés centrafricains ont fait l'objet de demandes de réinstallation en 2012. La réinstallation collective de réfugiés soudanais était toujours suspendue sur ordre des autorités tchadiennes. Cependant des demandes de réinstallation individuelle ont été soumises pour des réfugiés vulnérables et six d'entre eux sont partis s'établir dans des pays tiers au cours de l'année.
- En 2012, le HCR a aidé près de 9 000 déplacés internes à regagner leurs villages d'origine en fournissant des services de transport, des kits pour abris et des articles non alimentaires. Des missions régulières de suivi de la protection ont permis d'assurer l'assimilation harmonieuse des déplacés internes dans les localités où ils avaient choisi de s'intégrer ou dans celles qu'ils regagnaient.

Évaluation des résultats

Le HCR a sensiblement progressé dans la mise en œuvre de solutions durables, notamment en facilitant le rapatriement librement consenti de 1 700 Tchadiens réfugiés au Cameroun. L'Organisation a ouvert le camp de Bélo pour loger les réfugiés centrafricains provenant des camps inondés et offert une assistance aux déplacés internes qui rentraient dans leurs villages d'origine. En outre, grâce au plaidoyer du HCR, le Gouvernement s'est engagé à adopter une loi nationale sur l'asile à l'avenir. Les autorités ont accepté de prendre des dispositions pour que les réfugiés puissent passer les examens de l'éducation nationale soudanaise dans les camps de l'est du Tchad. Le HCR et ses partenaires ont veillé à ce que les normes dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement soient maintenues ou améliorées pour les réfugiés soudanais et centrafricains.

Néanmoins, certains besoins n'ont pu être satisfaits dans des domaines importants tels que la santé, l'éducation et les abris, en raison de contraintes financières. L'état nutritionnel des réfugiés est resté préoccupant.

Contraintes

L'année 2012 a été marquée par des inondations d'une intensité exceptionnelle qui ont détruit les abris des réfugiés et des déplacés internes et provoqué des dégâts considérables sur les infrastructures communes, obligeant le HCR à transférer sur nouveau site plus de 7 000 réfugiés centrafricains précédemment accueillis dans deux camps. Le transfert est toujours en cours en 2013. Les inondations ont également entravé les efforts déployés par les réfugiés pour améliorer leur autosuffisance par des activités agricoles.

Dans l'est du Tchad, où le milieu est particulièrement hostile, le HCR n'a pu fournir aux réfugiés soudanais un volume d'eau correspondant à la norme minimale. Les activités agricoles ont été très limitées dans cette région en raison de l'aridité et de la stérilité du terrain. Le manque de réserves durables de bois de chauffe à proximité des camps de réfugiés a continué à poser un problème considérable, contribuant à la dégradation de l'environnement.

Les frais de logistique sont restés élevés en 2012 du fait de l'insuffisance du réseau routier et des autres infrastructures essentielles au Tchad.

Les taux de scolarisation dans le secondaire sont demeurés très faibles, en particulier chez les filles, en raison de pratiques culturelles comme le mariage précoce.

Besoins non satisfaits

- Le HCR n'a pu fournir aux réfugiés soudanais plus de 16 litres d'eau potable par personne et par jour, soit un volume inférieur à la norme minimale de 20 litres.
- Les taux d'anémie chez les enfants (6 à 59 mois) sont demeurés élevés : 65 pour cent chez les réfugiés centrafricains et 52 pour cent chez les réfugiés soudanais.
- Environ 60 pour cent des réfugiés soudanais et 40 pour cent des réfugiés centrafricains vivaient dans des logements ne répondant pas à la norme minimale du HCR pour les abris convenables.
- En ce qui concerne le bois de chauffe, le HCR n'a pu satisfaire que les besoins de 40 pour cent de la population réfugiée.

La concurrence au sujet du bois de chauffe est demeurée l'un des principaux motifs de tension avec les communautés d'accueil. En outre, la collecte à grande échelle de bois de chauffe a eu un impact négatif sur l'environnement.

- Dix pour cent seulement des réfugiés ont bénéficié d'activités génératrices de revenu en raison de contraintes financières.
- Dix pour cent seulement des déplacés internes ont reçu un soutien dans le secteur des abris.

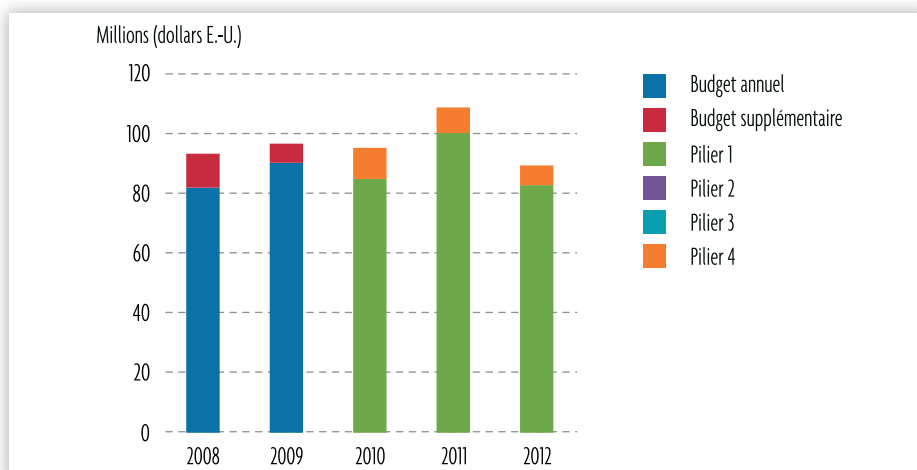
Collaboration avec les partenaires

Le HCR a ramené le nombre de ses partenaires d'exécution de 29 en 2011 à 24 en 2012 dans un souci d'efficacité. L'Organisation a directement coopéré avec le ministère de l'Hydraulique urbaine et rurale, le ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, le ministère de l'Environnement et des Ressources halieutiques et le ministère de l'Éducation nationale pour répondre aux besoins essentiels, promouvoir le développement et appuyer l'intégration socio-économique des réfugiés dans les communautés d'accueil. Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec des organismes de développement comme l'Agence française de développement, ainsi qu'avec des institutions sœurs, telles que le BCAH, le PAM et l'UNICEF. Il a également pris part à des réunions de coordination des acteurs humanitaires et contribué au PNUAD pour la période 2012-2016.

| Informations financières |

Alors que le budget avait progressé au cours de la période 2008-2011, les besoins financiers pour l'opération du HCR au Tchad se sont élevés à quelque 177 millions de dollars E.-U. en 2012, ce qui représente une baisse d'environ 15 pour cent par rapport à 2011. Les fonds mis à disposition ont permis à l'opération de dépenser quelque 89 millions de dollars E.-U. En conséquence, les projets destinés à accroître l'approvisionnement en eau des réfugiés soudanais n'ont pu être mis en œuvre. Bon nombre d'écoles et de centres de santé ont continué à être abrités par des bâches en plastique et les activités génératrices de revenus n'ont touché qu'un petit pourcentage des populations de réfugiés centrafricains et soudanais.

Dépenses au Tchad | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses au Tchad | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	159 526 161	17 551 623	177 077 784
Revenus issus des contributions ¹	45 816 039	283 333	46 099 372
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	36 983 058	6 287 039	43 270 097
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	82 799 097	6 570 372	89 369 469
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Instruments régionaux et internationaux	451	130 915	131 366
Droit et politique générale	232 483	130 837	363 319
Institutions administratives et pratiques	92 876	0	92 876
Accès à l'assistance juridique et recours	1 282 335	386 203	1 668 538
Sous-total	1 608 145	647 955	2 256 100

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>			
Conditions d'accueil	72 692	0	72 692
Enregistrement et établissement de profils	751 803	87 224	839 027
Procédures de détermination du statut	35 187	0	35 187
Documents individuels	555 346	0	555 346
Enregistrement et documents d'état civil	295 418	0	295 418
Sous-total	1 710 446	87 224	1 797 671
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>			
Protection contre la criminalité	153 476	87 225	240 700
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 211 371	375 073	2 586 444
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	532 304	0	532 304
Protection des enfants	1 531 782	0	1 531 782
Sous-total	4 428 932	462 298	4 891 230
<i>Besoins de base et services essentiels</i>			
Santé	8 436 368	0	8 436 368
Santé procréative et services liés au HIV	2 060 469	0	2 060 469
Nutrition	2 163 108	0	2 163 108
Sécurité alimentaire	2 318 640	0	2 318 640
Eau	2 968 916	0	2 968 916
Assainissement et hygiène	3 165 421	0	3 165 421
Abris et infrastructure	1 256 581	815 304	2 071 885
Accès à l'énergie	2 528 489	0	2 528 489
Articles ménagers de base	1 618 098	448 816	2 066 914
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 629 938	134 944	1 764 882
Éducation	7 145 996	0	7 145 996
Sous-total	35 292 024	1 399 063	36 691 087
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Mobilisation communautaire	1 404 130	176 844	1 580 974
Coexistence avec les communautés locales	1 229 288	172 474	1 401 763
Ressources naturelles et environnement commun	1 443 231	87 225	1 530 455
Autosuffisance et moyens d'existence	3 148 327	218 061	3 366 388
Sous-total	7 224 976	654 604	7 879 580
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions globales	220 640	87 225	307 865
Retour volontaire	931 952	352 016	1 283 968
Réintégration	0	218 061	218 061
Intégration	110 320	43 612	153 932
Réinstallation	813 800	0	813 800
Sous-total	2 076 712	700 913	2 777 626
<i>Direction, coordination et partenariats</i>			
Coordination et partenariats	261 498	0	261 498
Gestion et coordination des camps	1 154 564	162 141	1 316 706
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	1 270 631	356 988	1 627 619
Sous-total	2 686 694	519 129	3 205 823
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	13 155 698	1 387 229	14 542 928
Gestion des opérations, coordination et appui	3 232 938	405 266	3 638 204
Sous-total	16 388 637	1 792 495	18 181 131
Versements aux partenaires d'exécution	11 305 534	306 689	11 612 223
Total	82 722 099	6 570 372	89 292 471

*Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.